

DÉPARTEMENT  
DE LA DROMEARRONDISSEMENT  
DE DIEVILLE  
DE CRESTDélibération 2022 -  
107

|          |    |
|----------|----|
| VOTANTS  | 27 |
| EXPRIMES | 27 |
| POUR     | 20 |
| CONTRE   | 7  |

*La liste des délibérations  
a été affichée le 20/12/22*

Le Maire



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 décembre 2022, à 20 H 30, le Conseil municipal de la Ville de CREST, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en session ordinaire, sous la présidence de Hervé MARITON, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : 29

**Présents :** Hervé MARITON, Stéphanie KARCHER, Jean-Pierre POINT, Audrey CORNEILLE, Boris TRANSINNE, Morgane PEYRACHE, Christophe LEMERCIER, Ruth AZAIS, Jean PREVOST, Thierry GUILLOUD, Régis LAFLORENTIE, Caryl FRAUD, Danielle BORDERES, Sarah DUVAUCHELLE, Ludovic GAUTHIER, Dominique MARCON, René-Pierre HALTER, Nicolas SIZARET, Catherine PANNE, Athénaïs KOUIDRI, Gilles RHODE,

**Procurations :**

Dominique DELAYE à Christophe LEMERCIER  
Anne-Marie CHIROUZE à Ruth AZAIS  
Jean-Marc MATTRAS à Jean-Pierre POINT  
Valérie ROCHE à Sarah DUVAUCHELLE  
Lucile BERNARD à Stéphanie KARCHER  
Agnès FOUILLEUX à René-Pierre HALTER

**Excusés**

Françoise ROZIER-FAURE, Sébastien COURTHIAL

**Secrétaire de séance :**

Sarah DUVAUCHELLE

|  |
|--|
| <b>BUDGET ANNEXE « SERVICE DE TRANSPORT MOUV' À CREST »<br/>BUDGET PRIMITIF 2023</b> |
|--|

Le Conseil municipal,

Vu l'article L2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2020-94 en date du 31 août 2020 du Conseil Municipal de la Ville de Crest relative à la délégation partielle d'un service de transport à la demande ;

Vu la convention de délégation de compétences relative à l'organisation des services réguliers de transport à la demande Mouv' à Crest conclue avec la Région Auvergne- Rhône-Alpes en date du 04 juin 2021 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 septembre 2021 approuvant la création d'un budget annexe « Service de Transport Mouv' à Crest »

Vu l'avis de la commission «Budget» du 13 décembre 2022 ;

Considérant que le service de transport Mouv' à Crest correspond à un service public industriel et commercial.

Considérant que la commune de Crest a modifié le mode de gestion du service de transport Mouv' à Crest pour le gérer en régie.

Considérant qu'il convient de d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe.

En conséquence, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et débattu,

**ADOpte** le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Service de transport Mouv à Crest » tel que figurant dans le document budgétaire ci-joint.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint a signer tout acte et document relatif à ce budget

Fait et délibéré par les Conseillers municipaux soussignés.  
Ont signé au registre les membres présents.

A Crest, le 19 décembre 2022

Hervé MARITON  
Maire de Crest

Pour le Maire, Adjoint Délégué  
Stéphanie KARSHER



## Acte à classer

DEL2022-107

|                |                                 |             |        |
|----------------|---------------------------------|-------------|--------|
| 1              | 2                               | 3           | 4      |
| En préparation | En attente retour<br>Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-12-26T16-37-01.00 ( MI242218341 )

Identifiant unique de l'acte : 026-212601082-20221226-DEL2022-107-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : Budget annexe service de transport mov' à Crest bud  
primitif 2023

Date de décision : 26/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetairesActe : [DEL2022107 budget transport.PDF](#) Multicanal : Non

## Pièces jointes :

[BP 2023 BA TRANSPORT SIGNATURES.PDF](#) Type PJ : 99\_SE - Fichier de signature électronique[BP 2023 BA TRANSPORT VOTE.PDF](#) Type PJ : 21\_DA - Décision arrêtant le projet

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/12/22 à 16:37

Par [RAILLON Delphine](#)

Transmis

Date 26/12/22 à 16:37

Par [RAILLON Delphine](#)

Accusé de réception

Date 26/12/22 à 16:42